# Accessibilité

**Le saviez-vous ?**

Trappes investit chaque année 250 000 euros pour rendre progressivement accessibles l'ensemble des bâtiments publics de la ville. L'objectif : permettre un accès aussi facile et égalitaire que possible aux services publics à toutes les personnes en situation de handicap.

**Adapter la ville aux besoins spécifiques de chaque Trappiste**

À Trappes, nous pensons que le handicap ne doit en aucun cas être un frein à l'intégration de tous. Le handicap ne relève pas de la responsabilité de la personne en situation de handicap ; il est situationnel. C'est-à-dire qu'il est produit par l'environnement social et physique inadapté à accueillir la vulnérabilité d'une personne. Par exemple, le fait qu'une personne ne puisse pas marcher et qu'elle doive utiliser un fauteuil roulant pour se déplacer n'est pas un handicap en soi, mais simplement une vulnérabilité. Cette vulnérabilité devient un handicap si l'environnement dans lequel la personne évolue n'a pas prévu des aménagements adaptés pour l'éventualité où une personne ne pourrait pas marcher.

**Les pictogrammes Picto Access, qu'est-ce que c'est ?**

Les pictogrammes Picto Access sont 8 symboles visuels utilisés pour représenter différentes informations pertinentes dans les principaux bâtiments recevant du public de la ville afin de rendre ces endroits plus accessibles aux personnes ayant des besoins particuliers en matière de communication.

Ces pictogrammes sont conçus pour être compréhensibles et universels, facilitant ainsi la compréhension des informations par un large éventail de personnes, y compris celles ayant des troubles du langage, des handicaps cognitifs ou des difficultés d'apprentissage.

En cliquant sur les pictogrammes, vous aurez accès aux détails pratiques de l'équipement dans lequel vous souhaitez vous rendre.

Vous pouvez également accéder à ces informations dans les rubriques propres à chacun des équipements.

**Accès à la liste des bâtiments concernés et leur accessibilité : Ville de Trappes**

**Signification des 8 pictogrammes**

picto access
Par APF France handicap

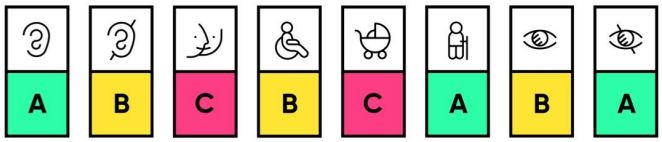


- Personne touchée par une déficience auditive partielle
- Personne touchée par une surdité totale
- Personne touchée par des difficultés de la compréhension, de la communication et de la décicion
- Personne touchée par une incapacité à marcher
- Trouble de la mobilité dû à une situation handicapante temporaire (ex: poussette ou valise)
- Personne éprouvant des difficultés à marcher
- Personne touchée par une déficience visuelle partielle
- Personne touchée par une cécité totale

A — Accessible en autonomie

B — Accessible partiellement ou avec accompagnement

C — Inaccessible